
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL TENUE LE **JEUDI 20 AVRIL 2023**, À 18 H 30, VIA VIDÉOCONFÉRENCE AU CENTRE DE SERVICES FINANCIERS DES POMPIERS, SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST À MONTRÉAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. RONALD MARTIN, PRÉSIDENT.

PRÉSENCES

Environ 60 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membre, administrateur ou employé de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Sabrina Kovacevic, conseillère principale en développement coopératif à la Caisse Desjardins du Réseau municipal se présente et annonce que cette année, elle aura le plaisir d'animer pour une première fois l'assemblée générale de notre caisse de groupes. En compagnie bien sûr de nos administrateurs et de notre directeur général.

Notre assemblée est un moment fort distinctif des coopératives en services financiers. C'est l'occasion de réunir nos membres, nos administrateurs, employés et gestionnaires afin de faire le point sur notre année 2022. Vous pourrez faire valoir votre droit de vote et vous prononcer sur la redistribution de nos excédents.

Afin d'ouvrir comme il se doit l'assemblée, elle invite notre président du conseil d'administration, monsieur Ronald Martin, à dire un mot de bienvenue.

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, le président, Ronald Martin, accueille avec plaisir les membres qui sont avec nous virtuellement ce soir. Il confirme qu'il agira aujourd'hui comme président d'assemblée. Le conseil d'administration a choisi de vous offrir une formule d'assemblée à distance encore une fois cette année puisque le siège social est en rénovations majeures.

Certains de nos membres nous ont d'ailleurs souligné avoir hâte d'un retour en présentiel. Ce sera considéré bien entendu en 2024. On explore toujours l'ensemble des options offertes par Desjardins. Sachez toutefois que les formules virtuelles rejoignent plus de gens et que la votation des administrateurs et la répartition des excédents demeureront toujours en ligne puisque le pourcentage de participation a démontré cette plus-value.

Lors de l'assemblée, vous pourrez voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours. C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes et pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Il présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et qui sont en soutien pour cette assemblée.

- Robert Castonguay, directeur général de la Caisse;
- Lyne Lachapelle, administratrice du conseil d'administration qui agira comme présidente d'élection durant cette assemblée;
- Éric Limoges, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Geneviève Nadeau, adjointe à la direction générale ;
- Sabrina Kovacevic, animatrice de l'assemblée générale annuelle 2023

Ces personnes m'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à me faire part de vos questions, commentaires et propositions. Chacun d'entre eux est invité à prononcer un court mot d'introduction.

Sur ce, Sabrina Kovacevic annonce le début de l'assemblée en présentant un message enregistré pour les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

Lancement de la capsule vidéo

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Sabrina Kovacevic partage quelques informations utiles pour faciliter le bon déroulement de l'assemblée.

Un des buts de l'assemblée est d'échanger, ainsi les questions sont les bienvenues. Pour s'exprimer, il sera possible d'envoyer des questions ou formuler des interventions tout au long de l'assemblée via la fonction de clavardage. En terminant, Mme Kovacevic prend quelques instants pour expliquer le bon fonctionnement de la plateforme numérique.

Dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domicilié ou travaille au Québec;
- qui fait partie du ou des groupes décrits dans nos statuts, soit les employés municipaux actifs ou retraités, réparti en des groupes votants « Groupe pompiers », « Groupe cols bleus », « Groupe cols blancs »

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président, M. Ronald Martin, reprend la parole afin de préciser que pour cette assemblée à distance, nous devons nommer deux (2) scrutateurs, il recommande alors :

- 1) Monsieur Robert Castonguay
- 2) Monsieur Richard Prud'homme

Ces derniers agiront comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin que je puisse vous les communiquer. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuieur. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit, peut proposer ou appuyer une proposition.

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cette recommandation?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2023-001

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE, IL EST RÉSOLU d'adopter la recommandation de nommer M. Robert Castonguay et M. Richard Prud'homme comme scrutateurs.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Kovacevic informe les membres que nous allons maintenant proposer l'ordre du jour. Au bénéfice de tous, elle demande au secrétaire du conseil d'administration Éric Limoges de nous présenter l'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui.

M. Éric Limoges présente l'ordre du jour qui a été préalablement publié sur notre site Internet et qui était également disponible sur demande à la Caisse.

- 1) Ouverture de l'assemblée
 - Mot de bienvenue
 - Message du président du Mouvement Desjardins

- 2) Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - Règles pour participer à l'AGA
 - Nomination des personnes scrutatrices
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mars 2022
- 3) Retour sur l'année 2022
 - Rapport du conseil d'administration
 - Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - Rapport financier
 - Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4) Période de questions
- 5) Propositions soumises au vote
 - Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - Élection des membres du conseil d'administration
 - Nomination des officiers pour la période d'élection
 - Rapport du comité de mise en candidature
 - Présentation des personnes candidates
 - Élection par acclamation
 - Élection par votation (vote en différé)
 - Précisions sur l'exercice du vote en différé
- 6) Fin de la rencontre et remerciements
- 7) Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours
- 8) Levée de l'assemblée
- 9) Annonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cet ordre du jour?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2023-002

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mars 2022

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2022. Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation.

Puisqu'il a été possible de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2023-003

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mars 2022.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

Nous passons maintenant à la revue de notre année 2022. Une année assez incroyable ponctuée d'une croissance importante, d'excellents résultats et surtout, d'une équipe solide formée par des administrateurs qui représentent le milieu municipal.

Avant tout, présentons les personnes qui composent notre conseil d'administration.

Conseil exécutif

Ronald Martin, président
Octave Paradis, Premier vice-président
Serge Sochodolsky, Vice-président
Éric Limoges, secrétaire

Représentants pompiers

Jean-François Allard
Maxime Codis
Alex Desjardins
Marc-André Gosselin
Benoit Jobin
Simon Lalanne Camirand
Richard Prud'homme
Félix Baribeau, administrateur stagiaire pompier
Maxime Dufresne-Gagnon, administrateur stagiaire pompier

Représentants cols bleus

Frantz Élie
André Lepage

Représentantes cols blancs

Marie-Michelle Fréchette
Lyne Lachapelle

Avant de poursuivre, nous avons une mention spéciale pour 2 administrateurs sortants qui œuvrent au sein de notre conseil d'administration depuis les années 90. Lorsqu'on s'investit sur un conseil d'administration, on le fait avec cœur et on croit fermement

qu'on peut contribuer à la mission de notre coopérative. Cela a poussé Octave Paradis, représentants des cols bleus et Benoît Jobin, représentants des pompiers, à s'engager à nos côtés pendant de nombreuses années.

Pour les remercier de leur implication, Ronald Martin, président, partage un mot sur l'importante contribution qu'ils ont apportée à notre caisse de groupes.

On dit souvent que Desjardins est un leader au Québec, pas seulement comme institution financière, mais bien parce que notre mouvement exerce un leadership important au niveau socioéconomique. La Caisse exerce son leadership dans le domaine municipal parce qu'elle répond toujours présente pour les employés municipaux, peu importe leurs besoins. Par la qualité de l'accompagnement et des conseils que les conseillers apportent à nos membres, on constate vraiment la différence.

Alors que nous observons une poussée de l'inflation qui déstabilise beaucoup de gens et que se loger ou se nourrir coûte de plus en plus cher, nous sommes déterminés à jouer notre rôle pour soutenir nos membres. La Caisse fait de nombreux webinaires et des ateliers d'éducation financière qui visent à développer l'autonomie financière de nos membres.

La caisse se fait un devoir de fournir un accompagnement personnalisé à ses groupes. Avec le contexte incertain dans lequel nous sommes plongés, nous avons été actifs pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Notre contenu éducatif comme nos webinaires donnent des trucs et astuces afin de gérer le quotidien de manière durable et ainsi être en mesure de réaliser ses ambitions financières. D'ailleurs, bon nombre d'employés municipaux ont fort apprécié le dernier webinaire de 2022 « Garder le contrôle de vos finances ». Un webinaire en lien direct avec l'augmentation des prix et du coût de la vie, il était adapté à la réalité de nos membres et clients et il nous encourageait à développer de saines habitudes financières.

Rappelons que la Caisse a donné en 2022 plus de 50 ateliers de préparation à la retraite et des webinaires sur mesure comme : Garder le contrôle de vos finances, Utilisation judicieuse du REER et Planification, protection et transfert du patrimoine.

En plus de l'éducation financière, on dit que la Caisse est très engagée et solidaire avec le milieu municipal. En effet, en termes d'engagement dans le milieu, 2022 a été une année ponctuée d'une proximité accrue avec nos organismes, nos associations et partenaires. Nous avons soutenu plusieurs projets et quelques-uns de ceux qui nous tiennent à cœur sont présentés.

Agriculture urbaine

- Des jardins sur les toits en partenariat avec MicroHabitat
- Des ruches sur notre toit en partenariat avec Alvéole

Engagés pour la jeunesse

- Bourses de la Fondation Desjardins
- Fonds d'aide financière de l'Institut de protection contre les incendies du Québec
- Bourses d'excellence et d'engagement aux étudiants en Techniques de sécurité incendie

En 2023, la Caisse travaillera d'ailleurs sur une politique de développement durable afin de traduire son engagement en gestes concrets. En plus des produits d'investissement responsable offerts, nous désirons miser sur les dimensions économiques, sociales et environnementales pour faire une différence dans notre milieu.

Nos actions favoriseront la diminution de notre empreinte environnementale. Nous analyserons nos pratiques d'approvisionnement, de réduction des déchets, de déplacements professionnels. Bien qu'avec l'arrivée des signatures électroniques et du télétravail, nous avons franchi un grand pas en développement durable, nous désirons en faire davantage. Nous espérons vous présenter le résultat de la politique à la prochaine AGA.

Le président conclut le rapport du conseil d'administration en mentionnant la précieuse collaboration du personnel, des gestionnaires et des administrateurs qui contribuent grandement à la réussite de la caisse. De sincères remerciements leur sont faits pour leur implication et tous les efforts qu'ils ont déployés durant cette année particulière qu'était 2022. Merci tout particulier à Robert Castonguay, directeur général pour avoir su diriger la caisse avec discernement et confiance.

Finalement, merci à nos membres et clients du domaine municipal pour cette confiance qui se renouvelle année après année. C'est en travaillant toujours dans leur intérêt que nous continuerons de leur offrir un service à la hauteur de leurs attentes.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président confirme qu'en 2021, notre conseil d'administration s'est assuré que la Caisse respectait le code de déontologie du Mouvement Desjardins.

Bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques :

- Le comité n'a relevé aucune situation de conflits d'intérêts
- Le comité atteste que tous les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées sont conformes

- Le comité confirme qu'il n'y a eu aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la caisse à des personnes visées par le code

3.3. Rapport financier

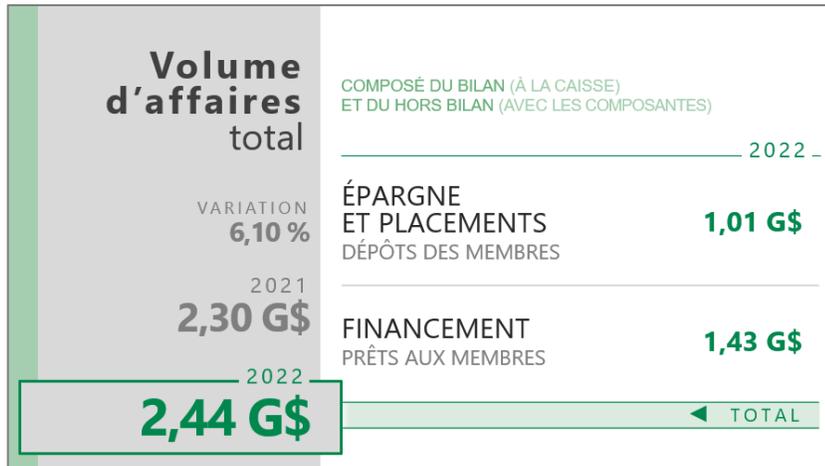
Avant que Robert Castonguay, directeur général, nous fasse part des résultats de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022, une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée.

Lancement de la capsule vidéo

C'est avec beaucoup de fierté que le directeur général présente nos résultats 2022. Encore une fois, la progression du volume d'affaires de la caisse dépasse les résultats de l'an dernier avec une variation de 6,10 %. C'est exceptionnel considérant le contexte économique dans lequel on se trouvait. Ces résultats reflètent des services et des solutions adaptés à la réalité de nos membres. Nous démontrons que notre prise en charge répond adéquatement aux besoins des employés municipaux.

Nos résultats témoignent surtout de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Grâce à un volume d'affaires sous gestion de 2,44 G\$, en hausse de 6,10 % par rapport à 2021, la Caisse est en bonne position dans son marché. Pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membres, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de services. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes du Mouvement Desjardins.



<p>Total de l'actif</p> <p>VARIATION 12,74 %</p> <p>2021 1,347 G\$</p> <p>2022 1,519 G\$</p>	2022	Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5,33 M\$
		Placement dans le fonds de liquidité sous gestion et dépôts à terme	46,53 M\$
		Prêts aux membres	1 394,70 M\$
		Provision pour pertes de crédit	1,38 M\$
		Placements dans la Fédération	22,42 M\$
		Autres actifs	51,21 M\$
		◀ TOTAL	

<p>Total du passif</p> <p>VARIATION 12,73 %</p> <p>2021 1,27 G\$</p> <p>2022 1,43 G\$</p>	2022	Dépôts des membres	700 M\$
		Emprunts	700 M\$
		Autres passifs	30 M\$
		◀ TOTAL	

<p>Total de l'avoir</p> <p>VARIATION 12,98 %</p> <p>2021 78,60 M\$</p> <p>2022 88,80 M\$</p>	2022	Capital social	0,08 M\$
		Excédents à répartir	20,86 M\$
		Cumul des autres éléments du résultat global	0 \$
		Réserves	67,86 M\$
		◀ TOTAL	

2022		
<p>Excédents d'opération</p> <p>VARIATION (5,22) %</p> <p>2021 12,480 M\$</p> <p>2022 11,829 M\$</p>	Revenu net d'intérêts	17,71 M\$
	Autres revenus	3,98 M\$
	Dotations à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	5 k\$
	Frais autres que d'intérêts	9,86 M\$
	◀ TOTAL	

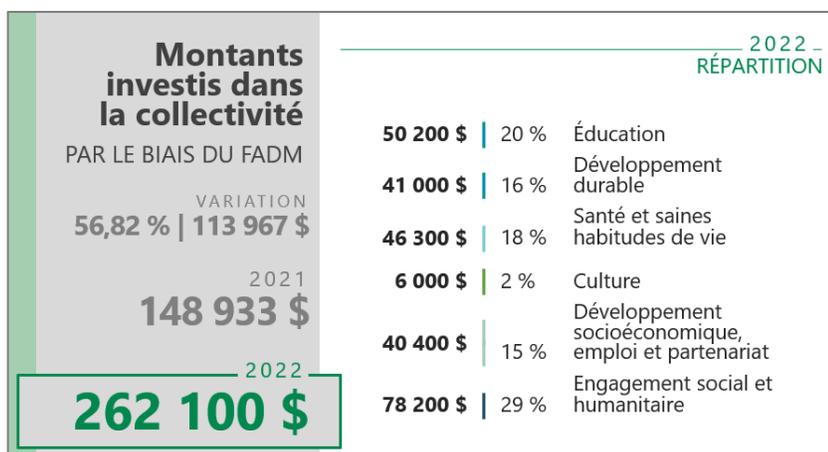
2022		
<p>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</p> <p>VARIATION (17,87) %</p> <p>2021 13,21 M\$</p> <p>2022 10,85 M\$</p>	Excédents d'opération	11,83 M\$
	Revenus (pertes) lié(e)s aux placements dans la Fédération	1,95 M\$
	Revenus (pertes) lié(e)s à la juste valeur des instruments financiers dérivés	10,41 M\$
	Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(10,34) M\$
	Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,26) M\$
	Excédents avant impôts et ristournes aux membres	13,59 M\$
	Impôts sur les excédents	1,47 M\$
	Excédents avant ristournes aux membres	12,12 M\$
	Ristournes aux membres	1,72 M\$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(0,46) M\$	
◀ TOTAL		

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Comme mentionné précédemment par notre président, la Caisse utilise le Fonds d'aide au développement du milieu pour s'engager à faire une différence dans le milieu municipal. Par celui-ci nous pouvons contribuer à au rayonnement du milieu. Avant de débiter la présentation du rapport des activités de 2022, une courte capsule vidéo relater les moments forts.

Lancement de la capsule vidéo

La caisse a utilisé généreusement son FADM en 2022. Sachez qu'en 2023, la Caisse consultera à nouveau les membres pour mieux comprendre les causes qui leur tiennent à cœur. La Caisse commencera la mise sur pied de son plan 2024-2026. Les membres seront donc appelés à se prononcer sur l'utilisation de notre fonds d'aide au développement du milieu afin de nous permettre de traduire notre engagement en actions cohérentes avec leurs besoins et intérêts.



Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)	364 k\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA	256 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	262 k\$
Récupération d'impôt	(68) k\$
Solde au 31 décembre 2022	426 k\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Le directeur général, Robert Castonguay, présente le scénario de répartition des excédents annuels en vue de la votation. Ce scénario est recommandé par votre conseil d'administration et c'est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et il est totalement conforme aux encadrements applicables.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	10 852 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	194 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	2 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	20 862 k\$
	Affectation au FADM	(265) k\$
	Affectation à la RRE	(8 190) k\$
	Affectation à la réserve générale	(12 407) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

¹ Inclut 1 722 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
² Net d'impôt

[FADM]
Fonds d'aide au développement du milieu

[RRE]
Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022



RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			209 k\$
Épargne et placements		0,58 \$	188 k\$
Fonds			52 k\$
Prêts et marges de crédit			782 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		186 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		101 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		182 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		15 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 715 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT FAITE, IL EST RÉSOLU d'accepter la recommandation de partage des excédents tel que présenté.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours seront détaillées plus tard.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

Nomination des officiers pour la période d'élection

Puisque Ronald Martin est une personne candidate cette année, c'est Lyne Lachapelle qui agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse et Eric Limoges agira comme secrétaire d'élection.

Rapport du comité de mise en candidature

Chaque année, votre conseil d'administration se donne des cibles de compétences et de représentativité et en fait la mise à jour. Au-delà des postes que nous réservons aux groupes, nous désirons nous assurer de tendre vers la parité et vers un CA constitué de représentants à l'image de nos membres. Les critères recherchés ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs.

Afin d'assurer une meilleure représentativité de nos membres, le conseil était particulièrement à la recherche de :

- Femmes pour atteindre la parité
- Personnes représentant la diversité ethnoculturelle

Nous avons lancé l'appel de candidatures le 16 janvier 2022 et la date limite pour soumettre les candidatures était le vendredi 10 février 15 h. Pour la présente élection, 5 postes sont à combler. Nous avons reçu 4 candidatures.

Les 5 postes à combler sont :

Groupe A : 2 postes d'administrateurs pompiers actifs ou retraités

Groupe B : 1 poste d'administrateur membre de plein droit de la Caisse

Groupe C : 1 poste d'administrateur col bleu actif ou retraité
Groupe D : 1 poste d'administrateur col blanc actif ou retraité

Présentation des personnes candidates

Personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Pour le groupe A, pompier actif ou retraité : Alex Desjardins

Pour le groupe B, membre de plein droit : Ronald Martin

Pour le groupe C, col bleu actif ou retraité : Michel Jeannotte

Pour le groupe D, col blanc actif ou retraité : Marie-Michelle Fréchette

Élection par acclamation

Puisque le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration est inférieur au nombre de candidatures reçues, les candidats sont donc élus par acclamation.

Toutes nos félicitations à Alex Desjardins (pompier), Ronald Martin (membre de plein droit), Michel Jeannotte (col bleu) et Marie-Michelle Fréchette (col blanc), ce sera un plaisir de collaborer avec vous dans vos nouveaux mandats respectifs.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Un grand merci aux candidats et à Mme Lyne Lachapelle d'avoir présidé les élections. C'est maintenant l'occasion de donner des précisions afin que vous puissiez exercer votre droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

Le président rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Pour voter à propos du partage des excédents et des ristournes, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. La documentation de

référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :

- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

6. OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 24 avril, à 23h59.

Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels. Dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. Ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Le président, Ronald Marti, explique que bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter, soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, il doit toutefois préciser que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

7. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Sabrina Kovacevic confirme que ça met un terme à la présentation de ce soir. Ce fut un plaisir pour elle d'animer cette soirée en compagnie de tous.

Le président, Ronald Martin, poursuit avec des remerciements au nom de ses collègues du conseil d'administration pour la présence des membres, leur implication ainsi que de leur confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

Félicitations aux membres du conseil d'administration réélus et au nouvellement élu. Merci à Robert Castonguay, Éric Limoges, Lyne Lachapelle et Sabrina Kovacevic qui l'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

8. ANNONCE DES RÉSULTATS APRÈS LA PÉRIODE DE VOTATION DE 4 JOURS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

- 94,89 % des membres ont voté en faveur de la recommandation
- La proposition est adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse au desjardins.com et disponible auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée en date du 26 avril 2022 à 14 h 58.

Signé à Montréal,



Ronald Martin
Président du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal



Éric Limoges
Secrétaire du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal